

Demande d’instruction de dossier pour la création, la modification ou la réhabilitation d’une installation d’assainissement non collectif.

(Document à retourner en 1 exemplaire en mairie de Chirols)

Le projet :

- Création d’assainissement non collectif Nature et N° de la déclaration d’urbanisme (*).....
- Modification d’assainissement non collectif Nature et N° de la déclaration d’urbanisme (*).....
- Réhabilitation d’assainissement non collectif Nature et N° de la déclaration d’urbanisme (*).....

(*) à compléter seulement lorsqu’il y a déclaration d’urbanisme

Propriétaire :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tel fixe : Tel mobile :

Email /

Précisions concernant la construction existante ou envisagée :

Compléter A et B : Les chambres et les autres pièces principales sont comptées séparément :

A – Nombre de chambres..... B : Nombre de pièces principales autres :

(Les pièces de service telles que cuisine, salles d’eau, toilettes, buanderies, débarras ... ne sont pas comptées dans les pièces principales)

Terrains concernés :

Adresse :

Parcelle(s) : Sectionn° :

Superficie totale.....

Nature du sol superficiel (jusqu’à 20 cm) : perméable imperméable

Nature du sous-sol (de 20 cm à 90 cm) : perméable imperméable

Géographie du terrain :

- plat pentu
- pré cultures taillis(< 1,80 m) bois ou vergers terrasses
- plateau rocheux zone marécageuse cours d’eau à moins de 35 m
- habitation incluse dans un hameau
- habitation avec terrain attenant
- autre situation :
-
-
-

Type de système d'assainissement envisagé :

.....
.....

La présente demande est obligatoirement accompagnée des plans suivants :

- ◆ Un plan de situation du terrain établi à une échelle comprise entre 1/5 000 et 1/25 000 permettant de localiser le terrain notamment par rapport aux voies (le tableau d'assemblage cadastral ou une carte IGN peuvent être utilisées).
- ◆ Un plan de masse du projet (1/200 à 1/500), précisant :
 - La position de l'habitation , des axes de circulation, garage, piscine, arbres, talus...
 - l'évacuation des eaux usées de l'habitation
 - l'emplacement des différents équipements : fosse, bac à graisse, regards, épandage, dispositif d'évacuation..
 - La position des puits, sources, combes, ruisseaux, fossés..
 - Les distances du dispositif de traitement par rapport aux limites de propriété ainsi qu'aux éventuels captages d'eau destinée à la consommation humaine
 - le sens et l'importance des pentes du terrain
 - le lieu de rejet en cas de dispositif drainé
- ◆ Un plan intérieur sommaire de l'habitation.

Remarque importante : La procédure de suivi de votre projet d'ANC prévoit une visite avant rebouchage des installations, vous devez donc tenir informé le SPANC de la commune avant les travaux d'enfouissement Des éléments de la filière.

- Je déclare avoir pris connaissance du règlement du SPANC communal et de la documentation nécessaire au choix de type d'ANC (documents consultables en mairie ou sur le site de la commune <http://www.chirols.fr>)
- Je m'engage à faire réaliser ou à réaliser moi-même, les travaux conformément aux règles du DTU 64-1 d'août 2013.

M. Mme :

Date :

Signature(s) :

Proposition d'avis du cabinet ANC :

Avis favorable

Avis favorable avec réserves

Avis défavorable

Nature des réserves :

Argumentation :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date, Nom, Signature et cachet de la société ayant analysé le dossier :

Avis du responsable communal du Service Public d'Assainissement Non Collectif :

Avis favorable

Avis défavorable

Nom et signature du responsable du service :

Fait à Chirols , le